

Les retards de versements perturbent la vie des étudiants

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Homicide à Ouzellaguene
**Arrestation
de l'auteur
d'un fratricide**

Page 24

Quatorzième année - N° 4638 - Mercredi 28 novembre 2018 - Prix : 10 DA



Sonatrach renforce son partenariat dans le domaine gazier
Un contrat de 600 millions de dollars signé entre Petrofac et ENGCB

Page 3

Le coup d'arrêt

Par Mohamed Habili

Dans son discours de l'Ohio en mars de cette année, Donald Trump avait dit, on s'en souvient peut-être, que l'armée américaine allait se retirer «très bientôt» de Syrie, au désappointement de tous ceux qui aux Etats-Unis comme en Europe voulaient au contraire que les Occidentaux renforcent leur présence dans ce pays. Huit mois plus tard, force est de le constater : non seulement les deux mille soldats américains déjà sur place aux côtés des combattants kurdes à l'est de l'Euphrate n'ont pas été rappelés, mais d'autres sont venus les étoffer, alors même que Daech avait été défait. Tout se passe donc comme si l'administration Trump avait en cours de route changé d'optique. Plus question chez elle de se retirer de Syrie, sans que pour autant elle fasse savoir que son intention était désormais d'occuper durablement l'est de l'Euphrate, qui constitue tout de même 30% du territoire de la Syrie, outre que cette région est la plus riche en termes de ressources naturelles. Le paradoxe de la situation actuelle du conflit syrien : c'est que celui-ci s'est de nouveau figé alors que l'instant d'avant il courait à sa fin. Une seule province restait aux mains de la rébellion, Idleb, qui a vu l'arrivée de tous les groupes défaits ailleurs dans le pays. Ceux-ci avaient eu la possibilité d'obtenir un arrangement avec Damas, aux termes duquel ils quittaient leurs positions pour se replier à Idleb précisément.

Suite en page 3

Révision du décret exécutif définissant les conditions de création

Mettre de l'ordre dans les crèches et jardins d'enfants



Les crèches privées et les garderies poussent comme des champignons en Algérie, souvent au détriment de la qualité et de l'éthique y afférentes. Pour faire face à cette situation, ces établissements spécialisés dans la prise en charge de la petite enfance sont soumis à des contrôles périodiques et inopinés pour s'assurer de leur conformité au cahier des charges et s'enquérir des conditions de leur fonctionnement.

Lire page 2

Energies renouvelables

Un concours pour la création de start-up

Page 4

Cinéma

Le réalisateur italien Bernardo Bertolucci n'est plus

Page 13

Révision du décret exécutif définissant les conditions de création

Mettre de l'ordre dans les crèches et jardins d'enfants

■ Les crèches privées et les garderies poussent comme des champignons en Algérie, souvent au détriment de la qualité et de l'éthique y afférentes. Pour faire face à cette situation, ces établissements spécialisés dans la prise en charge de la petite enfance sont soumis à des contrôles périodiques et inopinés pour s'assurer de leur conformité au cahier des charges et s'enquérir des conditions de leur fonctionnement.

Par Meriem Benchaouia

Dans ce sens, la ministre de la Solidarité nationale, Ghania Eddalia, a affirmé à Alger que son secteur avait entamé la révision du décret exécutif définissant les conditions de création d'établissements d'accueil de la petite enfance en vue d'améliorer la prise en charge de cette catégorie de la société. Dans une allocution, lors d'une rencontre sur «Les établissements et centres d'accueil de la petite enfance», la ministre a précisé que son secteur «a enta-

En déplacement en Turquie Ould Kaddour à Ankara pour faire aboutir l'usine de propylène

DANS le cadre de l'externalisation de son groupe, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach, lors d'un point de presse donné hier à l'issue de la signature d'un contrat gazier avec le groupe Petrofac pour la réalisation d'un centre de séparation et compression (CPF) à Ohanet dans la wilaya d'Illizi, a fait part de son déplacement «cet après-midi (hier après-midi) en Turquie en vue de faire avancer les négociations autour de la réalisation d'une usine de propylène». En effet, Ould Kaddour qui tient absolument à ce que la signature pour ce projet pétrochimique soit conclue avant la fin de l'année en cours, dira que «le projet, qui rapportera beaucoup d'argent au pays, est en voie de finalisation». Notons que dans ce projet, Sonatrach sera actionnaire à hauteur de 30% et fournira la charge qui est de 450 000 tonnes de propane pour l'unité. Ainsi, une fois paraphé, ce projet sera le deuxième que réalisera Sonatrach à l'étranger, en plus de l'achat de la raffinerie d'Augusta en Italie. Ce qui indéniablement ouvrira de nouveaux horizons à l'international au groupe national pétro-gazier. Pour rappel, ce projet algéro-turc permettra de développer les activités de Sonatrach à l'international, alors que pour la Turquie il permettra de réduire ses importations des produits propylènes en provenance, notamment, de la Chine.

Lynda Naili

mé la révision du décret exécutif N° 08-287, définissant les conditions de création, d'organisation, de gestion, de contrôle des établissements d'accueil de la petite enfance ainsi que les dispositions appliquées aux nourrices. L'objectif étant l'amélioration des conditions d'accueil en réduisant le nombre d'enfants de 200 à 150 enfants dans chaque établissement d'accueil afin de lui permettre d'appliquer au mieux le projet social et éducatif». Cette mesure permettra à l'établissement de «renforcer la prise en charge médicale et psychologique des enfants en garantissant un contrôle médical au profit des enfants et, le cas échéant, un contrôle psychologique assuré par un psychologue clinique ou un orthophoniste». La révision du décret exécutif prévoit également «l'unification du programme pédagogique adopté par ces établissements en vue de faciliter l'accès à l'école, promouvoir les capacités cognitives et contribuer au développement de la formation de base et continue en matière de prise en charge des



enfants». Pour ce faire, il a été fait appel à des experts et des cadres de plusieurs ministères, à savoir l'Education nationale, la Santé, la Population et la Réforme hospitalière et l'Enseignement supérieur et la

Recherche scientifique en vue de formuler ces programmes pédagogiques qui tiennent compte des capacités des enfants à cet âge et ce, conformément aux normes scientifiques internationales.

Par ailleurs, M^{me} Eddalia a rappelé que l'activité de la nourrice est soumise à des modifications à travers «des mesures administratives consistant en l'obtention d'une autorisation par le Directeur de l'action sociale de wilaya sur la base d'un dossier administratif et technique et autres conditions visant à mieux accueillir cette catégorie». Mettant en avant que le réseau institutionnel existant à travers le territoire national compte 2 452 unités d'accueil de 147 596 enfants, la ministre a souligné que la demande accrue pour la création de telles unités était «le résultat des besoins de la famille algérienne pour la prise en charge de leurs enfants en raison des changements enregistrés sur le mode de vie au sein de la société, tel que l'accès de la femme au monde de l'emploi». Répondant à une question sur la date de promulgation de cette révision, M^{me} Eddalia a déclaré qu'elle aura lieu «durant le premier semestre de l'année prochaine».

M. B.

La bourse universitaire

Les retards de versements perturbent la vie des étudiants

Depuis toujours, les étudiants trouvent du mal à recevoir leur bourse universitaire dans les temps. En effet, son versement connaît des retards inexplicables et la période de son non-versement diffère d'un étudiant à l'autre et d'une région à l'autre.

C'est la même question que tous les étudiants se posent ces jours-ci, à quand le versement de la bourse ? Sera-t-elle regroupée en fin d'année ou serons-nous obligés d'attendre jusqu'à l'année prochaine pour pouvoir en profiter ? En effet, le versement de la bourse universitaire, qui ne dépasse pas les 4 000 DA par trimestre, ce qui équivaut à 1 300 DA le mois, connaît des retards inexplicables et la période de son non-versement diffère d'un étudiant à l'autre et d'une région à l'autre. Pour les uns, elle dépasse les six mois de retard, pour d'autres elle peut aller jusqu'à une année de retard, chose qui agace les étudiants. Aujourd'hui, face à la cherté de la vie et à la détérioration du pouvoir d'achat, les étudiants semblent plus que jamais confrontés à la mal-vie. Dans ce contexte, beaucoup d'entre eux lancent un cri de détresse et appellent à une augmentation de la bourse universitaire ainsi qu'au respect des dates de versement de cette dernière. Ne dépassant guère le seuil des 4 000 DA trimestrielle-

ment, le montant actuel de la bourse universitaire est considéré par la majorité écrasante des étudiants comme étant «minime». «Cette bourse ne nous suffit même pas pour acheter des livres. En plus, elle n'arrive pratiquement jamais à temps. Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas reçu le montant du dernier trimestre de l'été. C'est-à-dire plus de 6 mois de retard», nous confie une étudiante en sciences de communication et de l'information à l'ITFC. Lynda, 23 ans, étudiante en 3^e année d'anglais, nous confie : «Depuis ma première année, je n'ai jamais eu ma bourse à temps. C'est toujours en fin d'année que je retire trois bourses à la fois, et la quatrième "bourse d'été" je la récupère souvent 6 mois en retard». Et d'ajouter que «les 4 000 DA ne nous suffisent pas, car le dernier des dictionnaires coûte aujourd'hui pas moins de 5 300 DA. Pour me procurer ces ouvrages qui ne sont disponibles dans les bibliothèques de nos facultés, je suis obligée de travailler en parallèle. C'est la seule solution, même si cela risque de perturber mes études», explique notre interlocutrice qui nous apprend qu'elle donne des cours de soutien à des élèves de primaire pour pouvoir s'offrir les livres qui lui sont indispensables dans son cursus universitaire et subvenir à

ses besoins car elle réside dans la cité de filles de Ben Aknoun. Samira, 21 ans, étudiante en français, partage également la vision de sa camarade. Originaire elle aussi de la wilaya de Annaba, elle réside à la cité universitaire d'Ouled Fayet. «Que voulez-vous que je fasse avec ces 4 000 DA qui arrivent souvent en retard ! Ils me suffisent à

peine pour acheter un vêtement ou de la nourriture. Depuis plus d'une année, je travaille comme vendeuse dans un magasin de vêtements. Je gagne quelques sous qui me permettent d'être à l'abri du besoin et ne pas être dépendante de la fameuse bourse», explique-t-elle.

Thinhine Khouchi

Lutte contre le terrorisme 2^{ème} plénière à Alger du GCTF

LES TRAVAUX de la 2eme réunion plénière du Groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest, et d'un atelier sur la «Coopération policière», ont débuté mardi à Alger en présence du ministre des Affaires étrangères M. Abdelkader Messahel. La réunion, qui s'inscrit dans le cadre des activités du GCTF, dont l'Algérie est membre fondateur, est co-présidée par M. Messahel et le Canadien, David Drake, conseiller spécial contre le terrorisme et le crime organisé et des renseignements auprès du ministère canadien des Affaires étrangères. Durant les trois jours de travaux, les experts aborderont les questions ayant trait à l'évolution de la menace terroriste dans la région sahélo-saharienne, la gestion de la sécurité des frontières, le retour des combattants terroristes étrangers, le financement du terrorisme, la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent, et pour la première fois le rôle de la femme dans la lutte contre ces fléaux, a précisé le ministère des Affaires étrangères, dans un communiqué. Plus de 100 experts dans les domaines de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent représentant les pays membres du GCTF, les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des organisations internationales et régionales dont l'ONU, l'Union africaine (UA), la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union européenne (UE), Afripol, Europol, Interpol, prendront part à cette réunion du GCTF et de l'atelier sur la «Coopération policière» entre les pays de l'Afrique de l'Ouest.

R N

Sonatrach renforce son partenariat dans le domaine gazier

Un contrat de 600 millions de dollars signé entre Petrofac et ENGCB

■ D'un montant de 600 millions de dollars, le groupe Sonatrach, à travers sa filiale ENGCB, spécialisée dans le génie civil et bâtiment, a signé hier matin au siège de la direction générale de Sonatrach, un contrat avec la société britannique d'ingénierie en hydrocarbures Petrofac, en vue de réaliser un centre de séparation et compression (CPF) à Ohanet, dans la wilaya d'Illizi.

Par Lynda Naili

Le contrat, qui s'inscrit dans le cadre du développement des champs gaziers de Tinhert, porte sur la réalisation d'un centre de séparation et de compression et sur les utilités en amont du complexe gazier existant pour le raccordement de 36 puits des champs gaziers du Nord. L'objectif de ce projet est d'augmenter la production gazière avec un apport supplémentaire journalier de gaz brut de l'ordre de 4,7 millions de m³/jour. Il vise également le traitement de la totalité du gaz brut de l'usine d'Ohanet à travers la prise en charge du CO₂ et du mercure ainsi que la production de 750 tonnes/jour de condensat. De ce fait, la production issue de ces puits sera acheminée d'abord vers les nouvelles unités de séparation et compression du nouveau CPF, puis vers le complexe gazier existant d'Ohanet. Techniquement, et en droite ligne de la mise en œuvre de la stratégie SH 2030 dont l'un des objectifs est l'intégration nationale qui à l'horizon 2030 devra atteindre les 55%, ce projet porte sur deux volets. Le premier, confié à l'ENGCB, concerne les ouvrages en off-site pour la réalisation des travaux d'un réseau d'installations de collecte de près de 400 km pour le raccordement des 36 puits. Le délai de réalisation de ce premier volet a été fixé à 31 mois. Le second volet, destiné à la réalisation du nouveau CPF comprenant notamment des unités de séparation et de compression, a été confié au groupe Petrofac pour un délai de réalisation de 36 mois.

A ce propos, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach, estimant que «le prix du baril de pétrole étant une variable difficile à gérer, le



Ph/E. Soyaya / A.

meilleur moyen d'un retour sur les investissements est d'augmenter les capacités de produire». «Le contrat d'aujourd'hui (hier), dira-t-il, est le résultat d'une année de travail et est très important, car il nous permettra d'aller vers de plus en plus de production».

Quant à Aymen Asfari, P-DG du groupe Petrofac, qualifiant ce contrat d'«important projet» qui viendra augmenter les capacités de production de gaz à environ 10 million M³/j, s'est engagé à «le remettre dans les délais impartis». Ceci avant de rappeler la présence de son groupe en Algérie depuis vingt et un ans, où il a exécuté 14 projets pour une valeur de plus de 7 milliards de dollars, notamment à travers la réalisation des infrastructures gazières du projet Reggane Nord, le développement des champs gaziers à In Salah. Par ailleurs, Asfari ne manquera pas

de saluer le projet de transformation engagé par la Sonatrach à travers sa stratégie SH 2030.

Pour sa part, Faiz Zane, directeur central Engineering et Project Management à Sonatrach, indiquera que ce projet «challenge» s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'outil national de production. La direction générale a décidé de transférer à la charge de l'ENGCB le volet de réalisation du réseau collecte, initialement consigné à Petrofac dans la lettre de promesse de l'octroi du projet en août dernier. Ce programme de développement, dont la réception définitive est prévue pour le mois de décembre 2023, devrait permettre d'atteindre, dira-t-il, une production cumulée de 4 millions M³/j de gaz de vente répartis entre 450T/j de GPL et 750 T/j de condensat. Et d'affirmer que «conformément aux instructions

du P-DG de Sonatrach, ce projet sera livré avant les délais et selon les coûts assignés».

De son côté, Abdelghani Bendjebba, P-DG de ENGCB, saluant «la confiance investie» en son entreprise pour lui avoir attribué une partie de contrat, dira qu'il s'agit d'«un défi d'envergure à relever pour un projet hautement structurant pour la wilaya d'Illizi». Pour l'ENGCB, poursuivra-t-il, «c'est un ouvrage valorisant, très enrichissant pour le large panel des grandes réalisations» que son entreprise a concrétisées, la «positionnant dans le concert des grandes entreprises». «C'est la première fois que ENGCB a eu un projet de cette taille aussi bien sur le plan stratégique que sur celui du montant», soulignera-t-il. Pour lui, «les efforts combinés avec Petrofac pour un partenariat de qualité créateur de richesses».

L. N.

Projet intégré de transformation du phosphate Sonelgaz et Asmidal également partenaires

Ils sont directement ou indirectement partenaires incontournables dans la joint-venture Sonatrach-Citic Construction pour la réalisation du projet intégré de transformation du phosphate et du gaz naturel dont le mémorandum d'entente a été signé avant-hier à Tébessa. Les P-DG respectifs de Sonelgaz, Mohamed Arkab et de Asmidal, Miloud Louhichi, réagissant à vif sur ce mégaprojet fédérateur, évoquent pour le premier «une association indispensable» de son groupe audit projet. Le second y trouve pour sa société

une occasion de «se positionner dans le bassin méditerranéen et dans le monde».

A ce titre, rencontrés tous les deux en marge de la cérémonie de signature du protocole d'entente en question, Mohamed Arkab, P-DG de Sonelgaz, indiquera que son groupe est «indispensable pour le projet». Et pour cause, expliquera-t-il, Sonelgaz devra en effet réaliser pour le projet de phosphate intégré de transformation du phosphate et du gaz naturel «un poste-source de 220 kv et de 60 kv», ainsi que «deux autres postes de 60 kv et

de 30 kv pour l'alimentation de l'ensemble des stations et des points de ce projet». Une alimentation, poursuivra Mohamed Arkab, qui se fera à travers «un réseau de très haute tension (THT) et de haute tension (HT) sur un itinéraire d'environ 600 km». Il en sera de même pour l'alimentation en gaz du projet, soulignera-t-il. Pour cela, «un réseau de raccordement au gaz naturel de plus de 40 km», sera réalisé et installé au profit du futur projet minier. Chose qui fera dire à notre interlocuteur que «la Sonelgaz est associée dans ce

projet et participera pleinement à sa réussite».

De son côté, Miloud Louhachi, P-DG du groupe public Asmidal, spécialisé dans la production et la commercialisation d'ammoniac et d'engrais fertilisants, qui rappelons-le est le deuxième partenaire algérien, après Sonatrach, de la future joint-venture, considérera que «ce projet va renforcer les capacités» de son groupe «en matière de production d'engrais et sa commercialisation». En effet, dira-t-il, «cela nous permettra de nous positionner sur l'ensemble

LA QUESTION DU JOUR

Le coup d'arrêt

Suite de la page une

Il ne restait plus à l'armée syrienne et à ses alliés qu'à reprendre cette dernière, et la guerre était quasiment terminée, du moins dans sa ou ses dimensions syro-syriennes, abstraction faite bien sûr des forces kurdes aux côtés des Américains à l'est de l'Euphrate. La reprise d'Idlib aurait dès ce moment enlevé toute justification à la présence non seulement des Américains mais celle des Turcs, sans parler de celle des Français, il est vrai plus symbolique qu'autre chose. Tant qu'elle ne l'est pas en effet, il y a là pour eux un bon prétexte de rester dans le pays. Cette situation de blocage touchant le dernier bastion de l'opposition prend toute sa signification quand elle est mise en parallèle avec la relative célérité avec laquelle l'armée syrienne a repris le contrôle de Deraa et de ses environs, pourtant à la frontière jordano-israélienne. Alors qu'on avait de bonnes raisons de penser que la guerre s'étendant à la partie la plus sensible de la Syrie allait s'enliser, outre le risque qu'elle se complique d'un affrontement direct entre Israéliens et Iraniens, au bout du compte rien de tel ne s'était produit. Israël comme la Jordanie non seulement n'ont pas apporté leur aide aux groupes rebelles, mais ont fermé leurs frontières pour prévenir leur repli sur leurs territoires. On s'attendait à ce que l'enlèvement ou le coup d'arrêt ait lieu au sud, et finalement s'est au nord qu'il se produit. Et il n'implique des Syriens qu'en apparence. En réalité, le blocage s'explique dans cette phase de la guerre, qu'on n'ose même plus qualifier de dernière, bien plus par la présence étrangère, d'ailleurs entièrement concentrée au nord et sur les deux rives de l'Euphrate, que par ce qui reste de rébellion à réduire. Ni les Américains, ni les Turcs, ni même les Français, sans doute pour ce qui les concerne pour des motifs plus mémoriels que réels, ayant été par le passé quelque chose dans ce pays, n'entendent laisser la Syrie entièrement sous l'influence des Russes et des Iraniens. Donald Trump lui-même qui pourtant paraissait content le 29 mars de cette année d'annoncer à ses supporters de l'Ohio le rappel tout prochain des troupes, n'a plus grande envie de l'ordonner.

M. H.

de la chaîne de valeur en amont (phosphate et gaz naturel) ainsi que pour la production des engrais phosphatés et azotés en vue de capter toute la valeur ajoutée». Pour Miloud Louhachi, ce projet structurant créateur d'emplois permettra également à «Asmidal de devenir un acteur important en la matière, aussi bien au niveau du bassin méditerranéen que dans le monde».

L. N.

Energies renouvelables

Un concours pour la création de start-up

■ Appelé «DZ Clean Energy Challenge Days», ce concours, qui sera lancé au niveau de l'Unité de développement des équipements solaires du CDER (UDES) à Bousmail, s'étalera du 29 novembre au 1^{er} décembre 2018 et sera dédié aux jeunes porteurs d'idées innovantes dans le domaine des énergies renouvelables.

Par Siham N.

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) lancera jeudi prochain un concours pour la création de start-up dans les énergies renouvelables, a indiqué ce centre dans un communiqué. Appelé «DZ Clean Energy Challenge Days», ce concours, qui sera lancé au niveau de l'Unité de développement des équipements solaires du CDER (UDES) à Bousmail, s'étalera du 29 novembre au 1^{er} décembre 2018 et sera dédié aux jeunes porteurs d'idées innovantes dans le domaine des énergies renouvelables. Les DZ Clean Energy Challenge Days verront la participation de 19 porteurs de projets dans de divers thématiques telles que l'énergie solaire aux solutions smart et la protection de l'environnement. Les candidats, dont la tranche d'âge varie entre 19 et 44 ans, présenteront leurs projets devant un jury qui retiendra les huit meilleurs projets.

Les porteurs de ces projets suivront, par la suite, un coaching qui sera assuré par une dizaine d'experts dans divers domaines liés à la création d'entreprises (juridique, financier, protection par brevet d'invention, étude de marché...). Au troisième jour de la compétition, les candidats présenteront leur business plan devant un jury d'experts qui désignera les trois vainqueurs. Ces lauréats seront alors accompagnés par le CDER et l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet) pour créer leurs propres entreprises.

Soulignant l'importance d'une telle initiative à l'égard des jeunes porteurs de projets innovants dans ce domaine, le CDER affirme que les start-up et les jeunes inventeurs doivent être accompagnés pour permettre l'émergence d'une nouvelle économie basée sur le savoir et l'innovation afin de trouver des solu-



tions à même d'améliorer le quotidien des Algériens, créer la valeur ajoutée, réduire le chômage des jeunes et faire de l'Algérie

un leader africain dans l'économie verte. «L'Algérie est un pays énergétique par excellence et pour le demeurer, elle doit diversifier ses ressources énergétiques en développant ses énergies renouvelables», souligne ce centre.

S. N./APS

Algérie/Italie

200 opérateurs se penchent sur les perspectives dans l'industrie agroalimentaire

L'identification des opportunités de partenariat algéro-italien dans les activités liées aux industries agroalimentaires a été au menu d'une rencontre régionale qui regroupe, à Annaba, près de 200 opérateurs économiques de 6 wilayas de l'Est du pays et leurs pairs italiens, a-t-on constaté hier. Les représentants d'entreprises agroalimentaires et de services acti-

vants dans les wilayas d'Annaba, Guelma, Skikda, El Tarf, Souk Ahras et Oum El Bouaghi, ont manifesté de l'intérêt pour les offres en services et transfert de technologie des entreprises italiennes présentes pour l'extension et la modernisation de leurs activités. Ouverte lundi, dans un hôtel de la ville, cette rencontre de deux jours a passé en revue les occasions de partena-

riat dans les activités de stockage en froid, de montage de structures avicoles et de production de viandes rouges et blanches, de transport et distribution, d'extraction et transformation des huiles essentielles, d'aquaculture et d'exportation de produits agricoles bio. Des contacts directs entre les représentants des entreprises algériennes et de celles italiennes ont lieu en

marge de la rencontre. La deuxième journée de cette rencontre, initiée par l'agence italienne pour la promotion du commerce extérieur en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie Seybouse et la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Annaba, sera consacrée à la visite de plusieurs entreprises locales dans la filière de l'industrie agroalimentaire. Hafid T.

Assurances

Recouvrer les cotisations pour faciliter les missions de la CNAS

Les participants à une journée d'étude sur «le recouvrement des cotisations des employeurs dans le cadre du système de la sécurité sociale et les contentieux afférents», tenue hier à Ouargla, ont appelé les employeurs à faciliter les missions de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) dans l'intérêt des partenaires de la Caisse. Les facilités consenties par les employeurs à la Cnas en matière de paiement des cotisations leur permettent de mener à bien leurs projets et de s'acquitter de la responsabilité civile en termes de couvertures des préjudices engendrés suite à la non-déclaration de leur affiliation et de paiement de leurs cotisations, a souligné Abdallah Attailia, président de chambre à la cour de Ouargla. Dans une communication intitulée «Procédures de recouvrement obligatoire en tant qu'avantage du système de la sécurité sociale», l'intervenant a affirmé que le sujet a été au centre de plusieurs problématiques, sous l'ancienne loi 14/83 et 15/83 qui comportait certaines ambiguïtés, en plus de la courte durée accordée aux cotisants fixée entre 10 et 15 jours. La nouvelle loi 08/08 a apporté plus d'éclair-

cissements dans la mesure où elle assure une protection aussi bien des employeurs que de la Cnas, accordant à cette dernière une force légale et obligatoire pour recouvrer les cotisations, car l'unique source de financement des Caisses d'assurance sociale étant les cotisations des employeurs, a déclaré M. Attailia. Selon les explications de ce dernier, il a été accordé aux employeurs, pour leur part, la possibilité de prolonger les délais réglementaires

de leur protection, que ce soit par le calcul de la durée de prescription de leurs recours vis-à-vis des décisions et méthodes de recouvrement devant les instances judiciaires compétentes, administratives et ordinaires. Le directeur par intérim des finances et du recouvrement à la Cnas (agence de Ouargla), Mohamed Lazreg, a, de son côté, présenté le système de recouvrement des cotisations des employeurs qui, a-t-il dit, est une obligation

et une nécessité pour assurer la pérennité du système de la Caisse d'assurances sociales, assurer son équilibre budgétaire et garantir les droits des travailleurs. Initiée par la Cnas (Agence de Ouargla), avec le concours du secteur de la justice, cette journée d'étude, organisée à l'Université «Kasdi-Merbah», a été riche en communications animées par des magistrats et des cadres de la Cnas, et liées notamment au «système de contrôle des employeurs au titre du concept de la sécurité sociale», «les contentieux découlant des PV d'infractions en sécurité sociale, travail et emploi», «la régularisation des contentieux de recouvrement au niveau des commissions de pré-recours» et «les délits engendrés par le retard de paiement des obligations». Retenue au titre du programme de la direction générale de la Cnas pour la période 2017/2019, cette rencontre vise à redynamiser le recouvrement des cotisations, rapprocher les points de vues, les lois et les notions de la sécurité sociale du secteur de la justice afin de faciliter l'opération de recouvrement obligatoire, a indiqué le directeur de l'Agence Cnas de Ouargla, Nacer Guediri. L. M.

En 2018

Plus de 15 000 poches de sang collectées au sein des rangs de la Police

LES ACTIONS de solidarité dans le cadre des campagnes de don du sang parmi les rangs de la Police nationale ont permis, cette année, la collecte de 15 108 poches de sang à l'échelle nationale, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Un total de 94 115 poches de sang ont été collectées dans ce cadre durant les 9 dernières années de l'année en cours, a ajouté la même source. Cette initiative humanitaire organisée annuellement par la DGSN au niveau national, en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), a pour objectif de collecter le plus grand nombre possible des poches de sang, tous rhésus (Rh) confondus, pour les distribuer aux hôpitaux.

O. B.

Baisse du taux d'inflation

Le financement non conventionnel destiné à l'investissement public

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a affirmé, dans ses réponses aux préoccupations des membres du Conseil de la nation sur le projet de loi de finances 2018, que la baisse du taux d'inflation en 2018 prouvait que les fonds mis en place grâce au mécanisme de financement non conventionnel n'avaient pas été destinés aux dépenses de fonctionnement ni à la consommation.

Par Asma S.

Le ministre qui intervenait lors d'une séance présidée par Abdelkader Bensalah, en présence de membres du gouvernement, a précisé que le recul du taux d'inflation à 4,45% vers la fin septembre 2018, alors qu'il était attendu à 5,5% dans le cadre de la loi de finances complémentaire de l'année 2019, prouvait que le financement non conventionnel «était destiné à l'investissement public et non à la consommation». Plus explicite, le ministre a rappelé que le montant prévu conformément au financement non conventionnel avait baissé grâce à l'amélioration des recettes budgétaires, notamment celles de la fiscalité pétrolière. Sur les 1 800 milliards de dinars, prévus pour couvrir le déficit du Trésor de l'année 2018, l'Etat n'a recours au financement non conventionnel que dans la limite des 900 milliards de dinars durant le premier trimestre de l'année. Le déficit du Trésor a enregistré, jusqu'au mois de juillet dernier, une baisse de 29% par rapport au déficit prévu, au vu de l'amélioration de la fiscalité pétrolière de 335 milliards de dinars comparé à l'année dernière. Par conséquent, il est prévu que la recette de cette fiscalité dépasse la valeur approximative prévue dans la loi de finances complémentaire de 2018, de 450 milliards de dinars vers la fin de l'année en cours, a indiqué le ministre, ajoutant que cet excédent sera destiné au financement du Fonds de régulation des recettes (FRR). En ce qui concerne le pouvoir d'achat du citoyen, le ministre a affirmé que le taux d'inflation «est maîtrisé», notamment à travers les mécanismes d'absorption de la liquidité, mis en œuvre depuis le début de 2018 par la Banque d'Algérie. Pour ce qui est de la relation entre la baisse du taux de chan-



impayés de l'ex-Banque algérienne du commerce extérieur (BACE). Le ministre a rappelé que «le pouvoir judiciaire jouit depuis 2018 de la prérogative de recouvrement des taxes judiciaires», ajoutant que «nous ne renoncerons, en aucun cas, au recouvrement des impôts impayés». S'agissant des interventions des agents de contrôle fiscal, M. Raouia a affirmé que 52 000 dossiers ont été soumis au contrôle fiscal en 2017, la valeur des dossiers examinés étant passé de 71,3 milliards de dinars en 2013 à plus de 89,5 milliards de dinars en 2017. Le programme de contrôle fiscal pour l'année 2018 englobe 1 937 opérations comptables et 227 opérations de contrôle approfondi de la situation fiscale générale, en sus de 611 opérations comptables temporaires, a poursuivi le ministre. Concernant le contrôle douanier, le ministre a indiqué que les agents douaniers ont saisi en 2018 l'équivalent de 4,9 milliards de dinars résultant du transfert illicite de devises. Il a affirmé, dans ce sens, que le nouveau système informatique de gestion des Douanes sera opérationnel durant le deuxième semestre 2019. Pour ce qui est de la modernisation des biens de l'Etat, M. Raouia a rappelé la numérisation du registre foncier et de la publicité foncière, notant l'élaboration de plus de 10 millions de cartes foncières, renfermant des informations inhérentes aux propriétaires, dont les titres sont publiés. Au sujet de la modernisation du système financier, le ministre est revenu sur les efforts consentis dans ce domaine, relevant qu'il existe actuellement 1 441 distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) et 7,6 millions d'opérations de retrait automatique ont été effectuées pour un montant global de plus de 114 milliards de dinars.

A. S.

ge du dinar et la baisse du pouvoir d'achat, le ministre a indiqué que le recul du taux de change «n'induit pas une baisse du pouvoir d'achat en Algérie, les prix des produits de large consommation étant subventionnés et plafonnés». Ce pouvoir d'achat est préservé grâce aux transferts sociaux, a ajouté le ministre, rappelant que le gouvernement s'employait à trouver des mécanismes efficaces et objectifs pour la révision de la politique des subventions. En réponse à une question l'adoption d'un prix référentiel du baril de pétrole sur la base de 50 dollars, le ministre a précisé à nouveau qu'il s'agissait d'une mesure préventive dictée par les fluc-

tuations des cours du pétrole sur les marchés internationaux. Concernant la baisse des réserves des réserves de change, M. Raouia a affirmé que le gouvernement «maîtrise» ces réserves à travers une gestion préventive qui tient compte du développement des marchés de pétrole et du commerce extérieur. En réponse à une autre question sur la réduction du budget d'équipement de 11% en 2019 par rapport à l'exercice 2018, le ministre a précisé que ce budget avait baissé du fait du non renouvellement du montant fixé en 2018 à 900 milliards DA, dont 400 milliards DA destinés au paiement de la dette de l'Etat et 500 milliards comme contribu-

tion exceptionnelle à la Caisse nationale de la sécurité sociale.

L'Etat ne renoncera pas aux impôts impayés

Concernant le dossier de l'évasion fiscale évoqué par plusieurs membres du Conseil, le ministre a affirmé que l'Etat ne renoncera, en aucun cas, au recouvrement des impôts impayés. Selon la Cour des comptes, les arriérés d'impôts impayés s'élevaient à plus de 11 380 milliards de dinars, dont 3 630 milliards de produits fiscaux, 7 750 milliards de dinars de taxes judiciaires et 5 300 milliards de dinars d'impôts

Pétrole

Le Brent sous les 61 dollars

Les prix du pétrole se sont redressés à nouveau hier en cours d'échanges européens sans parvenir à effacer la dégringolade de vendredi, dans un marché inquiet de l'abondance de l'offre à une semaine d'une réunion de l'Opep. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 60,64 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 16 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le

baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 8 cents à 51,71 dollars. «Les craintes d'une surabondance de l'offre se combinent aux inquiétudes que la demande faiblisse, et ont transformé une correction des prix à la baisse en un plongeon épique», a résumé Jasper Lawler, analyste. Selon lui, «la dernière chose dont le marché a besoin à présent est une production record de l'Arabie saoudite», premier exportateur mondial. Les analystes peinent à prévoir la position du royaume, qui pourrait aussi bien limiter sa production

pour faire remonter les cours que maintenir les prix bas pour apaiser son allié américain, avec qui les relations sont tendues depuis le meurtre du journaliste saoudien, Jamal Khashoggi. «Il sera difficile de prévoir la direction que prendront les prix avant le G20 (où se retrouveront vendredi le prince saoudien Mohammed ben Salmane et le président américain Donald Trump) et la réunion de l'Opep», a commenté Hussein Sayed, analyste. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se réunira le 6 décembre à Vienne pour

sa première réunion plénière depuis la chute des cours du pétrole, entamée début octobre. Ses partenaires, dont la Russie, se joindront à l'Opep le 7 décembre, et des objectifs de production plus stricts pourraient être adoptés lors de ces deux réunions. «Etant donné des productions plus importantes de l'Opep, de la Russie et des Etats-Unis, ainsi que des exportations iraniennes moins perturbées que prévu, nous nous attendons à ce que l'Arabie saoudite et l'Opep fassent reculer leur production d'un million de barils par jour»,

ont estimé les analystes. A plus court terme, les analystes se tourneront vers les données hebdomadaires sur les réserves américaines, qui seront publiées mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie. Pour la semaine achevée le 23 novembre, les analystes tablent sur une baisse d'un million de barils des stocks de brut, sur une hausse d'un million de barils de ceux d'essence, et de 500 000 barils de ceux de produits distillés, selon la médiane d'un consensus établi par Bloomberg.

Amel B./APS

Constantine

90% des habitants alimentés H24 en eau potable «d'ici à fin 2019»

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a déclaré à Constantine que 90% des habitants de cette wilaya seront alimentés en eau potable H24 «d'ici à fin 2019», tandis que les 10% restants seront alimentés quotidiennement avec un volume horaire suffisant.

Par Zineddine L.

«**L'**alimentation en eau potable dans cette wilaya connaîtra des améliorations palpables d'ici à fin 2019, au fur et à mesure de l'achèvement des différents programmes de développement du secteur en cours de réalisation, comme la réalisation de 1 400 mètres linéaires de forages», a indiqué le ministre lors d'une conférence de au terme de sa visite de travail. La production actuellement de 355 000 m³ par jour d'eau potable permet d'assurer une distribution quotidienne à 94% de la population, dont 80% en H24, 14% un jour sur deux et le reste de la population à raison d'une journée sur trois, a fait savoir le premier responsable du secteur.

«Un budget sera débloqué dans le cadre de la loi de finances 2019 pour soutenir le développement en la matière dans cette wilaya», a révélé M. Necib, insistant sur l'importance de la coordination entre les différents secteurs pour réussir les investissements lancés en la matière. Concernant le projet d'étalement des réservoirs de la cité Emir Abdelkader de la ville de Constantine, il a affirmé que le problème des infiltrations a été résolu dans sa totalité avec un système de drainage prévu sur place. Aussi, M. Necib a mis en

avant les contributions du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a réussi, grâce à sa stratégie, le défi de la sécurité en eau en permettant au pays d'être à l'abri du besoin en matière de ressources en eau. Le ministre a rappelé, dans ce contexte, que le secteur des ressources en eau a investi à ce jour 50 milliards de dollars, donnant lieu à la réalisation de 36 grands barrages, plusieurs stations d'épuration, des stations de dessalement d'eau et l'extension des surfaces agricoles irriguées. «L'investissement national en la matière a donné ses fruits. Même si des insuffisances persistent encore, elles sont en voie de résolution grâce aux différents programmes de développement



en cours», a-t-il considéré. S'agissant du programme de prévention des villes des inondations, M. Necib a fait part de l'établissement d'un réseau national d'alerte et l'acquisition de 100

stations permettant l'activation de ce système. Le ministre, qui a lors de sa tournée inauguré une station de pompage et un réservoir de 25 000 m³ à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a achevé sa

visite en se rendant au pôle urbain Massinissa dans la commune d'El Khroub, où il a visité le projet de renforcement de Constantine en eau potable.

Z. L./APS

Tiaret

Levée du gel sur la majorité des projets

Le gel a été levé sur la majorité des projets dans la wilaya de Tiaret et l'opération touchera les projets restants en 2019, a indiqué le wali. Lors d'une rencontre avec des architectes à la maison de la culture «Ali-Maachi», Abdelhamid Bentouati a fait savoir que cette procédure a concerné la majorité des projets touchés par le gel dans la wilaya, notant que la valeur financière de ces projets inscrits au titre du programme 2013 est estimée à 25 milliards DA. Les projets touchés par le dégel concernent les secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et sports et de la santé dont le projet de centre anti-cancer (CAC) sera lancé bientôt. Le

même responsable a déclaré que des efforts seront fournis pour faciliter aux architectes, dont la simplification des procédures dans les cahiers des charges, saluant du rôle efficace joué par ce corps professionnel notamment dans l'amélioration urbaine. Le directeur des équipements publics, Sofiane Hafedh, a souligné, lors de cette rencontre, une somme de problèmes dont celui de la non-conformité des études avec la nature des projets et des terrains qui occasionne la réévaluation des projets et le manque de suivi permanent des projets. La wilaya de Tiaret dispose de 35 bureaux d'études locaux et 7 nationaux. Le directeur des ressources

en eau, Omar Saadi, a fait savoir que son secteur nécessite des études appliquées ne tolérant aucune erreur. Pour sa part, le directeur des travaux publics, Abdelhamid Bouazgui, a fait remarquer que la vaste étendue de la wilaya de Tiaret nécessite la coordination des efforts dans la réalisation de projets dont ceux des routes qui constituent l'arterie de l'économie. Le président de la Chambre des architectes de Tiaret, Kada Benalla, a souligné des préoccupations, dont l'abandon de la créativité par des architectes privilégiant l'aspect lucratif.

Anissa H.

Tissemsilt

Mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur de l'éducation

Les autorités de la wilaya de Tissemsilt ont lancé dernièrement la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur de l'éducation dans la région, a annoncé le wali, Salah El Affani, lors des travaux de la 3^e session ordinaire de l'APW. Cette stratégie vise à impulser les projets de réalisation d'infrastructures éducatives par un suivi périodique et la réception d'un grand nombre d'établissements scolaires, lors de la rentrée prochaine 2019-2020. Cette stratégie non limitée dans le temps permettra de donner un intérêt particulier aux volets pédagogique et social dans ce secteur, notamment par la réalisation d'infrastructures offrant toutes les commodités nécessaires aux élèves et aux enseignants. Dans ce contexte, le wali a assuré que les pouvoirs publics et la direction de l'éducation veilleront à accompagner le secteur éducatif pour assurer une

accélération du rythme de réalisation des infrastructures scolaires, une bonne scolarité aux élèves, la garantie de toutes les conditions sociales permettant aux enseignants d'assurer leur mission et la garantie des meilleures conditions d'hygiène et de propreté dans les cantines et les internats. Par ailleurs, M. El Affani a signalé

que l'inspection par les autorités locales des projets d'habitat au chef-lieu de wilaya ont permis de redynamiser certains chantiers pour prendre en charge les besoins des citoyens en ce domaine. Le wali s'est engagé à une prise en charge urgente de toutes les préoccupations des citoyens concernant le dévelop-

pement local exprimées lors des visites effectuées dans plusieurs daïra. Par ailleurs, il a annoncé la prochaine tenue d'une journée d'étude sur l'agriculture pour évaluer ce secteur en vue de sa relance à court moyen par la mise en place d'une stratégie. Il a rappelé que seuls 5% de terres agricoles sont irrigués, «ce qui est insuffi-

sant, d'où la mise en place de dispositions urgentes pour relancer ce secteur», a-t-il indiqué. L'ordre du jour de cette 3^e session de l'APW comporte le dossier de l'habitat, le budget primitif de l'exercice 2019 et des préparatifs de la campagne labours semailles.

A. O.

Laghouat

Plus de 270 projets d'investissement en cours de concrétisation

Plus de 272 projets d'investissement dans différents secteurs d'activités sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'industrie et des mines (DIM).

Ces opérations d'investissement, privé et public, sont versées dans différents segments, dont l'industrie, l'agro-industrie, les services, le bâtiment, le tourisme et le commerce, a-t-on signalé. Ces projets, dont 30 ont été réalisés et 98 avoisinent les 50%

d'exécution, sont localisés au niveau de sept zones d'activités et une zone industrielle, a précisé la source.

La DIM fait part, en outre, de la poursuite de l'étude technique, d'un montant de 60 millions DA, pour la réalisation de trois nouvelles zones d'activités au niveau des communes d'Aflou, Guellet Sidi-Saad et Sidi-Makhlouf. A ces efforts de promotion de l'investissement local, il est fait état, dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel, de la récupération d'une superficie de

53 ha des bénéficiaires non sérieux. Il est également procédé à l'élaboration d'un plan d'accompagnement des jeunes investisseurs en vue de leur permettre de donner forme à leurs projets, dont certains ont été réussis, et de leur accorder toutes les facilités nécessaires. La wilaya de Laghouat est susceptible d'accueillir davantage de projets d'investissement, au regard de ses spécificités géographiques et de ses potentialités naturelles et touristiques, fait-on remarquer à la DIM.

R. R.

Tunisie

Lancement d'une campagne de lutte contre la violence en milieu scolaire

■ *Quelque 1 200 cas de violence ont été enregistrés au cours de ces dernières années dans les établissements éducatifs, selon les statistiques du ministère de l'Éducation.*

Par Farid M.

Une campagne de lutte contre la violence en milieu scolaire a été lancée à l'initiative de la Fédération générale de l'enseignement de base, en parallèle avec la campagne lancée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre de chaque année et ce, jusqu'au 10 décembre prochain, date de déclaration universelle des droits de l'Homme. Le secrétaire général de la Fédération générale de l'enseignement de base, Nabil Houachi, a indiqué lors d'une conférence de presse tenue à l'école primaire Sadiki à Tunis, que les actes de violence ne représentaient auparavant que des cas isolés dans certaines régions, mais a-t-il regretté, ces actes sont devenus, de nos jours, un phénomène sans précédent qui touche quasiment les différentes zones du pays. Les différentes formes de violence, physique, psychologique, sexuel et autres, font appel à un traitement plus judicieux de cette question et sur différents plans, culturel, juridique, ... pour dénoncer ce fléau et prendre les mesures nécessaires afin de l'éradiquer, a précisé la même source. Houachi a contesté le traitement juridique des dossiers portant sur la violence, le quali-

fiant de décevant quand notamment, a-t-il expliqué, les agresseurs sont rapidement libérés avec un paiement d'une amende symbolique. L'organisation de telle campagne, a encore dit Houachi, s'inscrit dans le cadre d'un programme de sensibilisation du cadre enseignant quant aux causes de prolifération de la violence et des lois en vigueur. Des demandes ont été déposées pour imposer une loi incriminant la violence à l'encontre des enseignants et préserver ainsi l'établissement scolaire de toute atteinte, a rappelé le secrétaire général de la Fédération générale de l'enseignement de base. Les négociations sont en cours avec le ministère de l'Éducation autour de l'élaboration d'un projet de loi axé sur la généralisation de l'acte de protection, le principe de droit commun et le durcissement des sanctions à l'encontre des agresseurs dans le but de garantir la protection de l'établissement éducatif, a souligné le responsable. Quelque 1 200 cas de violence ont été enregistrés au cours de ces dernières années, dans les établissements éducatifs selon les statistiques du ministère de l'Éducation, a ajouté Houachi, signalant notamment l'outilité de donner des prérogatives à la direction pour infliger des sanctions à l'encontre des agresseurs. Selon une étude menée par l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES), parmi les facteurs qui se cachent



derrière ce phénomène figurent les facteurs associés à la société, tels que la défaillance de l'encadrement familial causée par le niveau culturel faible des parents et l'incapacité à offrir une supervision adéquate à leurs enfants, la pauvreté, l'exclusion, la glorification des élites... Il y a également des facteurs associés à l'école comme l'absence d'activités de loisir et de divertissement. D'autres raisons ont été également évoquées telles que la toxicomanie, le vandalisme, la dégradation des biens publics ou la fraude aux examens.

Manifestation contre la visite de Mohammed Ben Salman

Plusieurs dizaines de militants et journalistes tunisiens ont organisé une manifestation en Tunisie contre la visite du prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed Ben Salman, soupçonné par la CIA d'être le commanditaire de l'assassinat de l'opposant Jamal Khashoggi. Le dirigeant saoudien doit arriver en Tunisie demain dans le cadre d'une tournée dans les pays arabes, son premier déplacement à l'étranger depuis le début de l'affaire Khashoggi assassiné le 2 décembre dans le consulat d'Arabie saoudite à Istanbul. La manifestation a été organisée sur l'avenue Habib-Bourguiba dans le centre de Tunis à l'appel de militants des droits de l'homme

et des journalistes. Les manifestants brandissaient des tracts revendiquant «la liberté pour les femmes saoudiennes» ou accusant «Ben Salman d'être le meurtrier en chef». «La révolution tunisienne ne peut pas accepter de recevoir (Ben Salman) et de l'autoriser à se laver de ce meurtre (par cette visite)», a expliqué Soukaina Abdessamad, membre du syndicat des journalistes tunisiens. «Nous organiserons des manifestations lundi et mardi». La justice saoudienne soutient que le prince héritier, dirigeant de fait de son pays, n'avait aucune connaissance de l'organisation du meurtre de Khashoggi.

F. M./Agences

Mauritanie

Oualata essaye d'oublier la peur du terrorisme

En Mauritanie, le défilé du 28 novembre, fête de l'Indépendance, aura lieu dans la ville de Néma en présence du président Mohamed Ould Abdel Aziz. Dans la même région, vient de se terminer le Festival des villes anciennes, qui s'est tenu cette année dans la petite localité historique de Oualata. Si aucun acte de terrorisme n'a été perpétré dans cette région

proche du Mali depuis une dizaine d'années, les touristes occidentaux sont rares à s'aventurer jusque-là. Les autorités mauritaniennes, elles, assurent que tout a été mis en œuvre pour sécuriser les frontières du pays, mais la situation reste fragile. Oualata, on la surnomme «la petite sœur de Tombouctou». D'ordinaire si calme, elle a vécu cette semaine au rythme du festival. Les orne-

ments des portes de l'ancienne cité caravanière viennent d'être repeints, figures géométriques blanches sur ses murs bruns, Oualata s'est faite plus belle pour accueillir ses invités de marque. Mohamed Adnan Beyrouk est le président de ce festival : «Les villes anciennes pour nous, c'est toute notre histoire, c'est notre patrimoine, c'est notre identité commune. Chaque année, le fes-

tival reçoit plusieurs milliers de visiteurs».

Un appel aux touristes

Pas de touristes occidentaux dans les ruelles ensablées de Oualata, même si certains voyageurs ont de nouveau inscrit la visite à leur catalogue. Les Mauritaniens, eux, se sentent en sécurité. Ils sont venus de toute

la région. Oualata est en zone dite «à régime spécial», sous surveillance étroite des militaires mauritaniens. «Effectivement, nous sommes dans l'extrême sud-est. Il y a dix ans, c'était une ville quasiment abandonnée parce qu'il a eu en fait ce développement un peu catastrophique du terrorisme dans la sous-région.

La Mauritanie, il y a dix ans, était un pays aux frontières extrêmement poreuses, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Je crois que ce festival a été une aubaine pour ces vieilles citées. Notre pays est sécurisé et nous en sommes fiers», explique Mohamed Mahmoud Ne, le directeur de l'Office national du tourisme.

Vers deux heures du matin, la musique s'arrête. Mais les hommes de la Garde nationale, stationnés dans le fort colonial qui surplombe la ville, gardent un œil sur la cité endormie.

R. M.

Sara H./RFI

Libye

L'EI cherche à s'implanter durablement dans le Sud

L'attaque revendiquée par l'organisation terroriste Etat Islamique vendredi à Tazerbo, ville oasis située à 1.500 km au sud-est de Tripoli, tuant 9 membres des services de sécurité, et la réplique des forces fidèles au maréchal Haftar qui s'est soldée samedi par l'élimination de 12 membres du groupe djihadiste, illustre le retour en force de l'EI dans le sud de la Libye. Cette violente opération de l'organisation terroriste contre une zone contrôlée par l'ANL, l'armée auto-proclamée par Khalifa Haftar dans l'est

libyen, confirme que le controversé maréchal n'en a pas encore fini avec Daech qu'il combat pourtant sans relâche. Le gouvernement libyen d'UNION (GNA), basé à Tripoli et reconnu par l'ONU, a promptement condamné l'attaque. Dans un communiqué, le gouvernement dirigé par Fayeze al Sarraj a réitéré son appel aux autres forces libyennes pour s'unir dans la lutte contre le terrorisme. Un appel qui traduit l'inquiétude du GNA autant que de la communauté internationale. De fait, l'organisation terroriste EI dont de nombreux élé-

ments s'étaient repliés dans le Sud du pays après la chute de leur bastion de Syrte en décembre 2016, continue de mener des opérations ponctuelles, mais très violentes. Profitant de la situation chaotique en Libye, tiraillée entre deux autorités rivales et l'insécurité chronique provoquée par la présence de puissants groupes armés, l'EI reconstitue patiemment ses forces dans le Sud désertique du pays, au contact direct avec les groupes djihadistes du Sahel.



Loi martiale en Ukraine

Poutine met en garde contre tout acte «irréfléchi» et en appelle à Merkel

■ Vladimir Poutine a mis en garde l'Ukraine hier contre tout acte "irréfléchi" après la décision de Kiev d'instaurer la loi martiale en réponse à l'arraisonnement de trois navires ukrainiens par les gardes-côtes russes et demandé à Angela Merkel de faire pression sur l'allié des Occidentaux.

Par Rima C.

Il s'agit de la première confrontation ouverte entre Moscou et Kiev depuis l'annexion de la péninsule ukrainienne de Crimée par la Russie en 2014 et l'éclatement d'un conflit armé dans l'Est de l'Ukraine entre forces ukrainiennes et séparatistes pro-russes qui a fait depuis plus de 10.000 morts. Le Parlement ukrainien a voté lundi soir l'introduction de la loi martiale dans les régions frontalières de l'Ukraine après que la Russie avait capturé dimanche trois navires ukrainiens au large de la Crimée et fait prisonniers la vingtaine de marins à leur bord. Dans une allocution télévisée à la nation, le président ukrainien

Petro Porochenko a justifié cette initiative, sans précédent depuis l'indépendance de cette ex-république soviétique en 1991, par «la menace extrêmement élevée» d'une offensive terrestre russe. La Russie, qui assure avoir agi «en stricte conformité avec le droit international», accuse pour sa part les navires ukrainiens — deux vedettes et un remorqueur — d'être entrés illégalement dans les eaux territoriales russes au large de la Crimée et dénonce une «provocation» de Kiev. La diplomatie russe, qui a convoqué lundi le chargé d'affaires ukrainien à Moscou, a accusé Kiev de «créer un prétexte pour renforcer les sanctions» occidentales contre la Russie, déjà en place depuis



PH. A. D. R.

2014. Pour sa part, le président russe Vladimir Poutine s'est entretenu au téléphone dans la nuit de lundi à hier avec la chancelière allemande Angela Merkel, en lui faisant part d'une «sérieuse préoccupation» de Moscou en raison de l'introduction de la loi martiale en Ukraine. M. Poutine a dénoncé devant la chancelière des «actions de provocation de la partie ukrainienne et une violation grossière des normes du droit international par ses navires militaires» et a «dit espérer que Berlin pourra influencer les autorités ukrainiennes afin de les dissuader des actes ultérieurs irréfléchis», selon un communiqué du Kremlin. La loi martiale, qui entrera en vigueur mercredi matin en Ukraine dans une dizaine de régions frontalières, notamment de la Russie, du Bélarus et du côté de la mer d'Azov, va permettre pendant un mois aux autorités ukrainiennes de mobiliser ses citoyens, de

réguler les médias et de limiter des rassemblements publics. L'incident entre des gardes-côtes russes, qui dépendent des services de sécurité (FSB), et les navires ukrainiens est survenu en mer Noire dimanche soir lorsque ces navires tentaient de pénétrer le détroit de Kertch pour entrer dans la mer d'Azov, cruciale pour les exportations de céréales ou d'autres produits dans l'est de l'Ukraine. Il a fait plusieurs blessés parmi les Ukrainiens — six selon Kiev, trois selon Moscou — suscitant un tollé en Ukraine et chez ses alliés occidentaux. L'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, a dénoncé lundi lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité une action «illégal» de la Russie, qui rend «impossible» une «relation normale» entre Washington et Moscou. «On n'aime pas ce qui se passe», a commenté le président américain Donald Trump. «Nous travaillons là-dessus» avec les Européens.

«Ce qui s'est passé hier est très grave», a estimé le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg. «Rien ne paraît justifier cet emploi de la force par la Russie», a déclaré de son côté un porte-parole de la diplomatie française, Londres condamnant «l'acte d'agression» de la Russie. Ces incidents russo-ukrainiens ne sont que la dernière étape d'une lente montée des tensions autour du détroit de Kertch qui sépare la péninsule de Crimée, annexée en 2014 par Moscou, de la Russie. La Russie revendique le contrôle de ce détroit, unique passage maritime reliant la mer Noire à celle d'Azov. Moscou a d'ailleurs construit un pont reliant la Russie et la péninsule, inauguré en grande pompe en mai par Vladimir Poutine. Kiev et les Occidentaux ont régulièrement accusé ces derniers mois la Russie d'«entraver» délibérément la navigation des navires commerciaux entre la mer Noire et la mer d'Azov. R. C.



Points chauds Progressiste

Par Fouzia Mahmoudi

À l' lendemain de la défaite surprise d'Hillary Clinton à l'élection présidentielle américaine, beaucoup à gauche ont imputé la victoire de Donald Trump à l'obstination de la candidate Démocrate à s'accrocher à l'investiture de son parti plutôt que d'avoir laissé la place à Bernie Sanders, l'autre surprise de la campagne présidentielle de 2016. Car ce petit candidat «socialiste» avait non seulement résisté très longtemps face à Hillary Clinton lors des élections d'investitures Démocrate, mais surtout il avait suscité une mobilisation et un enthousiasme bien plus important que celui de son opposante. Malheureusement cela ne lui aura pas suffi. Mais aujourd'hui deux ans après les élections présidentielles, l'ancien candidat envisage de se présenter en 2020 s'il est le «mieux placé» pour battre le président Républicain, a-t-il annoncé. «Si quelqu'un d'autre apparaît qui puisse, pour une raison ou une autre, faire un meilleur boulot que moi alors je ferai tout ce que je peux pour qu'il ou elle soit élu», déclare le sénateur indépendant âgé de 77 ans. Mais «s'il s'avère que je suis le meilleur candidat pour battre Donald Trump, alors je serais probablement candidat», ajoute-t-il. «Je ne suis pas l'un de ces fils de multimillionnaires à qui les parents ont dit qu'ils allaient devenir président des États-Unis», poursuit le sénateur du Vermont. «Je ne me réveille pas le matin avec le désir fou d'être président». Certaines de ses propositions, mise en avant lors des élections primaires, comme un système de santé universelle, ont depuis été reprises par plusieurs des candidats Démocrates sortis victorieux des récentes élections parlementaires. Passage quasi obligé pour les candidats à la présidentielle américaine : Bernie Sanders publie cette semaine un nouveau livre tourné vers l'avenir («Where we go from here: Two years in the resistance»). «La mauvaise nouvelle, c'est qu'au lieu d'avancer ensemble, des démagogues comme Trump gagnent des élections en nous divisant», écrit-il dans l'introduction publiée par la chaîne ABC. «Notre travail, pour le bien de nos enfants et petits-enfants, c'est de rassembler autour d'un programme progressiste», écrit-il. Puis de conclure son introduction par un : «La lutte continue». Le Républicain Donald Trump a annoncé il y a déjà longtemps qu'il serait candidat à sa succession en 2020. En face, le terrain s'annonce chargé pour la primaire Démocrate, avec déjà une multitude de candidats pressentis. Reste à voir si d'ici là la popularité de Sanders lui permettra de se hisser parmi les favoris des électeurs Démocrates et surtout si en 2020 il réussira à rééditer sa campagne de 2016, contrée seulement par l'imposante machine de guerre Clinton. Dans deux ans, il aura moins de mal à s'imposer face à des candidats moins connus et populaires. F. M.

Colombie

«Nous ne reprendrons pas les armes», assurent les Farc

Les ex-guérilleros colombiens des Farc ne reprendront «pas les armes», a assuré lundi à Bogota leur chef, Rodrigo Londono, malgré les dizaines d'assassinats d'ex-combattants et d'autres faillies dans l'accord de paix signé il y a deux ans. «Nous ne reprendrons pas les armes, nous sommes profondément convaincus qu'il existe aujourd'hui des formes de lutte supérieures», a dit Rodrigo Londono, surnommé Timochenko, lors d'une commémoration dans la capitale colombienne. L'accord signé le 26 novembre 2016, au bout de quatre ans de négociations à Cuba et actant la transformation des Farc (Forces armées révolutionnaires de Colombie) en parti

politique, a mis fin à une guérilla marxiste de plus d'un demi-siècle qui a fait des centaines de milliers de victimes, entre les morts, les disparus et les déplacés. Environ 7.000 hommes et femmes ont déposés les armes en 2017. Cependant, «tant le pays que la communauté internationale sont témoins des difficultés que nous avons rencontrées à tout moment», a déploré le chef de la Force alternative révolutionnaire commune, le nom du parti politique issu de l'ancienne guérilla et qui a le même sigle. Il a notamment pointé les assassinats d'ex-combattants, plus de 80 ans en deux ans selon la Farc. «Malheureusement, cet anniversaire se voit entaché par le deuil

qu'il y a dans tous nos secteurs», a dit Rodrigo Londono. Il a également regretté que «presque quatre cents» des rebelles amnistiés soient encore en prison, ainsi que la capture en avril de Jesus Santrich, un ex-négociateur de paix accusé de narcotraffic et dont les États-Unis réclament l'extradition. L'accord de paix prévoit des réformes rurales qui n'ont pas encore été mises en œuvre, et un système de justice garantissant vérité, justice et réparations aux victimes, qui a commencé à agir cette année. Le gouvernement de droite du président Ivan Duque, successeur de Juan Manuel Santos, a en outre promis des réformes sur l'accord qui ont semé le trouble.



Cinéma

Le réalisateur italien Bernardo Bertolucci n'est plus

■ Le réalisateur italien Bernardo Bertolucci, auteur du sulfureux «*Dernier Tango à Paris*» et de la grande fresque historique «*1900*», est mort lundi à Rome à 77 ans. «*Bernardo Bertolucci est mort*», a confirmé lundi son service de presse, sans préciser les causes de sa mort. Selon les médias italiens, il était atteint d'un cancer.

Par Abila Selles

La scène culturelle internationale est en deuil depuis lundi suite au décès du grand réalisateur italien Bernardo Bertolucci. Ce dernier est considéré comme l'un des derniers géants du cinéma. Il avait remporté en 1988 l'Oscar du meilleur réalisateur pour «*Le Dernier Empereur*». Créateur fécond, dont la fresque «*1900*» a acquis le statut de monument classique dans son pays, il est aussi celui par qui le scandale et la polémique sont arrivés avec «*Le Dernier Tango à Paris*», réalisé en 1972 à Paris.

Bertolucci a promené sa caméra à Paris, décor de l'un de ses derniers films, «*The Dreamers*» (2003), mais aussi en Chine avec «*Le Dernier*

Empereur», en Afrique avec «*Un Thé au Sahara*» ou encore au Bhoutan avec «*Little Buddha*».

Né le 16 mars 1941 à Parme, ville du nord de l'Italie où il situera «*Prima della Rivoluzione*» (1964, prix de la critique à Cannes), Bernardo Bertolucci a grandi dans un milieu aisé et intellectuel. Il a la révélation du cinéma en voyant «*La Dolce Vita*» de Federico Fellini. Son père, poète, professeur d'histoire et critique de cinéma, lui offre sa première caméra 16 mm à 15 ans.

Après le scandale, mais aussi le succès du «*Dernier Tango à Paris*», Bertolucci dispose d'assez de moyens pour tourner sa grande fresque historique, «*1900*», une de ses œuvres majeures qui embrasse près d'un siècle de lutte des classes

dans la riche plaine du Pô à travers le destin de deux amis d'enfance. Le film est porté par un prestigieux casting international (Robert De Niro, Gérard Depardieu, Burt Lancaster, Dominique Sanda).

La consécration de ses pairs lui viendra avec «*Le Dernier Empereur*», qui lui vaudra neuf Oscars. Bertolucci est aussi le co-scénariste du célèbre film de Sergio Leone «*Il était une fois dans l'ouest*». «*C'était le dernier empereur du cinéma italien, le seigneur de toutes les fresques et de toutes les frasques. La fête est finie : il faut être deux pour danser le tango*», a déclaré lundi Gilles Jabob, ancien président du Festival de Cannes qui avait remis une palme d'honneur à Bertolucci en 2011. «*On se souviendra de lui*



comme un des plus grands du cinéma italien et mondial», a réagi de son côté le président de la Mostra de Venise, Paolo Baratta. La Mostra lui avait également rendu hommage en lui décernant en 2007 un Lion d'Or pour sa carrière.

«*La mort de Bernardo Bertolucci est une douleur immense. Le plus grand de tous s'en est allé, le dernier empereur du cinéma italien*», a réagi dans

un communiqué l'acteur et réalisateur Roberto Benigni, oscarisé pour son film «*La Vie est belle*». «*Sa mort est aussi un peu la nôtre*», a également commenté le réalisateur italien Marco Bellochio, de la même génération que Bertolucci et auteur lui aussi d'un film sulfureux ayant fait scandale à sa sortie en 1986: «*Le diable au corps*».

A. S./R. I.

Colloque national sur les chansons «El Goul» et la danse «Essaf»

El Bayadh abrite la manifestation

La maison de la culture «*Mohamed-Belkheir*» d'El Bayadh abritera, aujourd'hui et demain, les travaux d'un premier colloque national sur les chansons «*El Goul*» et la danse «*Essaf*», expressions artistiques

connues dans le sud-ouest du pays, a annoncé lundi le président de cette rencontre, Mehdaoui Eddine.

Organisée par la maison de la culture en étroite collaboration avec le laboratoire de la langue

arabe de l'Université de Tlemcen, cette rencontre mettra la lumière sur ce patrimoine artistique local interprété par les femmes et comportant plusieurs significations.

La chanson «*El Goul*» est une

expression littéraire populaire, à laquelle les chercheurs dans le domaine des études sociologiques, anthropologiques et psychologiques doivent accorder un intérêt particulier, à travers notamment la collecte, la codifi-

cation et la recherche, a-t-on souligné. Plusieurs communications seront animées par des universitaires de Mostaganem, Saida, Tlemcen, El Bayadh et Béchar, abordant, entre autres, le contact oral du point de vue sociologique et l'art du Goul à El Bayadh.

Le programme comporte des spectacles folkloriques par la troupe de danse populaire «*Ness El Maana*» d'El Bayadh et la troupe «*Essaf*» relevant de l'Office local du tourisme de Brizina.

L. B.

Semaine théâtrale oranaise

Présentation, hier, du programme à Alger

Le programme de la Semaine théâtrale oranaise, prévue à partir du 1^{er} décembre prochain au théâtre municipal d'Alger-Centre, était présenté hier au niveau de cette structure culturelle, a annoncé lundi le directeur du théâtre régional d'Oran (TRO).

Sept productions récentes du TRO sont

au menu de cette rencontre dont le contenu sera développé lors d'une conférence de presse prévue au théâtre d'Alger-Centre, a précisé à l'APS Mourad Senouci. La ville d'Alger constitue la première étape d'une tournée nationale programmée par le TRO à la demande de plusieurs salles théâtrales du

pays, a-t-il fait savoir. Le directeur du TRO a annoncé, dans ce cadre, que la Semaine artistique proposée par son établissement sera rééditée dans d'autres structures culturelles à l'instar du théâtre régional de Constantine qui met à l'affiche cet événement du 22 au 27 janvier prochain.

M. K.

Théâtre régional de Béjaïa

«Muses exilées» est de retour à Béjaïa

La ville de Béjaïa accueillera la septième édition de «*Muses exilées*», un événement de spectacles artistiques et d'expositions prévu pour le samedi 8 décembre prochain. Soutenu et organisé par le Café littéraire de Béjaïa, le rassemblement entend

réunir un panel d'artistes venus de différents horizons et de différentes villes du pays. L'exposition qui sera montrée en ouverture de la journée, à 13h, présentera les œuvres de l'artiste-peintre Oussama Bensâadi ; originaire de M'sila, qui se dis-

tingue surtout par sa touche hyperréaliste et ses thèmes jeunes. Plusieurs rendez-vous animeront le reste de la journée, à partir de 14h, avec entre autres de la musique, du conte et des déclamations de poésies en hommage à Malek Alloula ou à

Cheikh Nordine, ou encore les prestations de jeunes slameurs dans les trois langues d'usage.

Il est à noter que cette septième mouture sera entièrement abritée par le théâtre régional de Béjaïa et est en entrée libre.

R. C.

Rencontre prévue pour le 1^{er} décembre

Jacqueline Brenot et Amina Mekahli invitées de Point-Virgule

Amina Mekahli et Jacqueline Brenot seront présentes à Alger dans le cadre d'une rencontre-débat sur le thème des «*Convergences*» le samedi 1^{er} décembre 2018. C'est à la librairie Point-Virgule (Chéraga) que les deux écrivaines seront en face à face pour un échange d'idées. Axé sur le sujet des «*Convergences*», la rencontre

aura aussi pour but de présenter leurs derniers romans : «*Les éléphants ne meurent pas d'oubli*» d'Amina Mekahli est un recueil de 7 nouvelles, toutes touchant au sujet de la «*rupture amoureuse*» entrevue à travers le prisme de la société algérienne.

«*La dame du chemin des crêtes*» de Jacqueline Brenot est l'histoire d'une derniè-

re volonté d'une mère qui mènera l'antagoniste à rompre un long exil et à faire face au passé. Deux profils différents qui discuteront donc d'un sujet qui existe aussi bien dans les univers respectifs de leurs romans que dans la vie de tous les jours. L'événement est en entrée libre à partir de 14h.

D. R.

AGEND'ART

Espace d'art contemporain d'El Achour (Alger)

Jusqu'au 1^{er} décembre : Exposition «*Alter ego*», de l'artiste plasticien Arezki Larbi.

Galerie d'art Dar El-Kenz

Jusqu'au 1^{er} décembre : Exposition «*Safar*» de l'artiste Samia Skenazene.

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 : Exposition «*Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis*», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Institut culturel italien d'Alger

Du 29 novembre au 15 décembre :

Dans le cadre de la «*Journée du contemporain*», célébrée à chaque fin d'année, l'Institut culturel italien d'Alger organise une exposition dédiée à l'artiste-peintre romain Claudio Burei.



Ligue des champions d'Asie 2018 Bounedjah décroche un autre trophée individuel

L'ATTAQUANT international algérien d'Al-Sadd (Div.1 qatarie de football) Baghdad Bounedjah a reçu, ce lundi à Doha, le trophée du meilleur buteur de la Ligue des champions d'Asie de football 2018. L'ancien attaquant de l'USM El Harrach avait inscrit 13 buts lors de la prestigieuse compétition asiatique des clubs, qualificative au mondial, égalant au passage le record des buts lors d'une seule édition détenu par un duo brésilien. Le baroudeur du championnat qatari (21 buts/11 matchs) s'est dit heureux par cette récompense lors d'une cérémo-

nie organisée par la Confédération asiatique de football. «Je suis très content de cette distinction. Je remercie mes coéquipiers et le staff technique pour leur aide, c'est le fruit du travail d'un groupe. Ce prix va m'encourager à faire plus lors des prochaines échéances», a-t-il déclaré. «Nous avons réalisé un bon parcours en Ligue des champions, nous aurions aimé remporter le trophée, malheureusement nous avons échoué par malchance. Nous allons essayer d'atteindre cet objectif la saison prochaine», a-t-il ajouté.

Sanctions de la LFP Le MOB jouera à huis clos

LE MO BÉJAÏA (Ligue 1 de football) a écopé d'un match à huis clos pour «utilisation de fumigènes - 3' infraction», lors de la réception de l'ES Sétif (1-0) dans le cadre de la 15^e journée du championnat, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Le club béjaoui devra s'acquitter également d'une amende de 200 000 dinars, plus 100 000 dinars pour «mauvais comportement des ramasseurs de balles». De son côté, l'ESS s'est vu infliger une amende de 200 000 dinars pour «utilisation de fumigènes sur le terrain - 2'

infraction». Le manager général du MC Oran, Zoubir Ouasti, est invité à la prochaine séance de la commission de discipline, prévue lundi 3 décembre, pour être auditionné suite à ses déclarations aux médias à l'issue du match NA Hussein-Dey - MC Oran (1-0). Enfin, la JS Kabylie et le CS Constantine ont écopé chacun d'une amende de 50 000 dinars pour «arrivée tardive». Le club kabyle s'est vu également infliger une amende de 50 000 dinars pour «mauvaise organisation : état des filets côté nord du stade».

Volley-ball / Championnat d'Algérie (dames et messieurs)

Une réunion de concertation le 1^{er} décembre

LA FÉDÉRATION algérienne de volley-ball (FAVB) a annoncé qu'une réunion de «concertation et de sensibilisation» pour le lancement de la saison 2018-2019, avec les présidents des clubs de la Super-Division (messieurs) et de la Nationale 1 (dames), est prévue le 1^{er} décembre (10h00) au Centre de loisirs et scientifique de Blida. Cette rencontre intervient après la décision des présidents de 22 clubs qui animent les Championnats nationaux de la discipline, de maintenir le boycott de la compétition, à l'issue d'une réunion tenue jeudi à Béjaïa. «La réunion d'aujourd'hui (jeudi) a rassemblé les présidents de 9 clubs féminins sur les 10 du championnat et 13 présidents des clubs masculins sur 14 de la Super-Division. Nous avons décidé de maintenir le boycott jusqu'à la tenue d'une réunion avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, afin de trouver une solution aux pro-

blèmes financiers dont souffrent nos clubs», avait déclaré le président du NR Bordj Bou Arréridj, Djamel Kharissat. De son côté, le président de la FAVB, Mustapha Lemouchi, a appelé les clubs de la Nationale «Une» dames et de la Super-Division messieurs à «assumer leurs responsabilités» après avoir boycotté la compétition. «Selon les clubs, les subventions qu'ils reçoivent ne sont pas suffisantes pour jouer pendant toute l'année. Nous avons fait de notre mieux pour les sensibiliser mais ils refusent toujours», a indiqué le président de la fédération. Chez les dames, si le GS Pétroliers, sous la coupe de Sonatrach, s'est présenté normalement sur le terrain lors de la première journée, ce n'est pas le cas du reste des équipes qui ont déclaré forfait, notamment celles de Béjaïa qui constituent le gros des pensionnaires de l'élite du volley féminin.

Athlétisme / Cross international Hubert André Fatiha Sanchez deuxième

L'ALGÉRIENNE Fatiha Sanchez s'est adjugée la deuxième place du cross élite dames, disputé dimanche à Carmaux (France), dans le cadre du Cross international Hubert André. La sociétaire du club de Toulouse UC a parcouru les 3810 m de la course avec un chrono de 12 minutes 43 secondes, derrière l'Ethiopienne Chaltu Negaza (12'26"), alors que la 3^e place est revenue à la

Française Salome Lecoq (13'02"). Chez les messieurs, le cross a été remporté par le Burundais Dieudonné Nsengiyumva, qui a dominé la course de bout en bout. La 24^e édition du Cross international Hubert André à Carmaux (France) a enregistré la participation de plus de 1 500 athlètes, selon les organisateurs.

Coupe arabe des clubs/MCA-Enasr (Arabie saoudite)

Le Doyen pour la confirmation

■ Le Mouloudia d'Alger affronte ce soir la formation saoudienne du Nasr de Djeddah pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe arabe des clubs champions, au stade du 5-Juillet, avec une grande détermination pour décrocher le ticket de la qualification pour le prochain tour.



Par Mahfoud M.

Le doyen des clubs algériens qui l'avait emporté sur le score de (1/0) à aller à Djeddah, souhaite confirmer la qualification au prochain tour, et se donnera donc à fond pour gagner. Les Vert et Rouge savent que la mission ne sera pas de tout repos, surtout que les Saoudiens souhaitent rattraper leur retard et jetteront donc toutes leurs forces dans la bataille. Les choses sont claires pour les coéquipiers d'Amrouche qui n'ont d'autre choix que de l'emporter s'ils souhaitent ne pas se faire rejoindre

au score, surtout que l'adversaire renferme un groupe solide et des éléments de qualité à l'image du Marocain Amrabet, qui reste l'un des meilleurs attaquants de cette formation. Ce dernier devra être marqué comme il se doit pour ne pas lui laisser les espaces pour trouver la faille au niveau de la défense mouloudéenne. Les gars de Bab El Oued qui sont passés par une période difficile depuis la défaite à domicile face à l'USMBA, malgré le nul à Béjaïa face au MOB, se doivent de retrouver la confiance et cela passe par un succès face à Enasr. Certes, le MCA sera handicapé avec l'absence de quatre

éléments, à savoir Amada, Nekkache (blessés), Arous et Azizi (suspendus), mais le coach devrait trouver les solutions qu'il faut pour les remplacer. Quoi qu'il en soit, le Mouloudia devra être sur ses gardes et faire attention pour arracher le billet de la qualification au prochain tour et faire surtout plaisir à ses supporters furieux de cette situation difficile que traverse le club après avoir été éliminé en compétition africaine et en étant pratiquement lâché en championnat vu que le podium s'éloigne pour lui.

M. M.

Saïd Haddouche, expert en football «De nos jours, tout est numérisé»

Il est indispensable d'introduire le sport algérien, le football en particulier, dans l'ère du numérique, comme cela se fait partout dans le monde au XXI^e siècle, a insisté, lundi à Alger, l'expert algérien Saïd Haddouche. «De nos jours, tout est numérisé, car au fil du temps, le progrès a gagné tellement de terrain qu'il a fini par atteindre tous les domaines, y compris le sport», a indiqué l'ancien directeur technique national de la FAF, soulignant que «le sport algérien présente un manque flagrant sur ce plan», d'où le projet de l'entreprise Kuma Consulting & Facilities, qui cherche actuellement à trouver des voies pour le moderniser, et par conséquent le rendre plus performant. Cette société à res-

ponsabilité limitée, dirigée par Zoubir Addi, est spécialisée en effet dans la récolte de données et leur numérisation. Ce qui représente une mine d'informations pour les différents acteurs du monde du sport, comme les entraîneurs, mais aussi les médecins, les journalistes et les acteurs économiques. En effet, outre le domaine sportif, Kuma Consulting & Facilities s'intéresse à d'autres volets, comme l'économie, la santé et le management, pour lesquels elle fournit expertise, conseil et formation, tout en prêtant assistance à ses clients dans la réalisation de leurs projets. Depuis quelques années, on voit des entraîneurs de football prendre des notes pendant un match, ce qui leur permettra d'y revenir ultérieurement, pendant l'entraînement, avec l'objectif de corriger ce qui n'allait pas. Cependant, le nombre d'informations relevées par un entraîneur pendant un match excède rarement la vingtaine ou la trentaine de données. Or, selon Haddouche, «un match de football, c'est environ quatre millions de données». Un chiffre astronomique qui a sur-

pris l'assistance, car pratiquement personne ne s'attendait à ce qu'un évènement sportif, aussi important soit-il, contienne autant de données, et qui outre le domaine sportif, peuvent intéresser des personnes actives dans d'autres secteurs, comme la santé, l'économie et le management. «Outre le nombre précis de passes, de tirs et de kilomètres parcourus par les joueurs, les données réunies pendant un match peuvent concerner d'autres domaines, comme la santé, en leur donnant des informations sur les blessures et ce qui les provoque. Elles peuvent servir également les acteurs du monde économique, en les informant sur le nombre exact de supporters qui achètent régulièrement des produits dérivés, comme les maillots officiels du club», a-t-il cité, entre autres. Des informations capitales, selon Haddouche, y compris pour les journalistes, car leurs analyses deviennent plus précises et plus fiables grâce aux chiffres qui comportent des montages d'informations.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tentative de cambriolage d'une maison à Ighil-Ali

Un homme de 35 ans arrêté et écroué

UN INDIVIDU répondant aux initiales A.M., âgé de 35 ans et impliqué dans une affaire de tentative de cambriolage d'une maison à Ighil-Ali, a été arrêté par les éléments de la sûreté de daïra de la localité. «L'individu a fait irruption dans la maison de la victime via une issue menant à un balcon situé au premier étage en escaladant un mur», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Une plainte a été déposée contre l'individu qui

a été reconnu par le fils du propriétaire. Il sera arrêté quelques jours après par la police suite à d'intenses investigations. «Un dossier pénal a été établi à son encontre pour «tentative de vol et violation de domicile», selon notre source. Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa et placé sous mandat de dépôt.

H. C.

Vol d'un téléphone mobile à l'arraché à la gare routière

Un individu écope d'une année de prison ferme

«UN INDIVIDU a été arrêté par les agents de la 8^e sûreté urbaine de Béjaïa à la gare routière. Il s'agit de H.F. âgé de 31 ans, natif de Béjaïa», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce dernier a été repéré, par des policiers en faction, en train de prendre la fuite après avoir commis un vol à l'arraché. L'individu a délesté une femme de son téléphone mobile. «Les agents de police présents sur les lieux sont intervenus et ont arrêté l'individu qui est impliqué dans plusieurs affaires similaires ciblant des femmes au niveau de la gare

routière, notamment durant les heures de pointe, en se mêlant à la foule pour commettre plus facilement ses forfaits, notamment le vol des porte-monnaie, des sacs à main, des téléphones mobiles, des portes-feuilles, etc.», explique notre source. Un dossier pénal été élaboré à l'encontre du prévenu qui a été présenté devant le procureur de la République qui l'a convoqué à une comparution immédiate. «Le malfaiteur a été condamné à un an de prison ferme et une amende de 50 000,00 DA», ajoute notre source.

H. C.

Koweït

25 artisans prennent part à la Semaine de l'artisanat algérien

VINGT-CINQ artisans de différents wilayas du pays prennent part à la Semaine de l'artisanat algérien, organisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat au niveau du Musée d'art moderne de la capitale koweïtienne, en vue de faire connaître la diversité de l'artisanat national, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette toute première manifestation, lancée officiellement dimanche passé, est «l'occasion pour les artisans de mettre en avant leurs créations et de chercher de nouvelles opportunités commerciales et de nouveaux clients à l'étranger», a précisé le communiqué. Cette manifestation qui s'étalera sur cinq jours s'inscrit dans le cadre de «la consolidation des liens de coopération entre l'Algérie et le Koweït, notamment dans le domaine de l'artisanat», a ajouté la même source. «Plusieurs produits d'artisanat, confectionnés par des créateurs doués, seront exposés, notamment des objets en céramique, des tenues traditionnelles, des bijoux, de la vannerie, de la décoration sur bois

et de la broderie traditionnelle», indique-t-on de même source. Encadrée par l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART) et organisée en coordination avec le Conseil national koweïtien de la culture, des arts et des lettres, en collaboration avec l'ambassade d'Algérie au Koweït, l'ouverture de la Semaine de l'artisanat a été rehaussée par la présence de plusieurs représentations diplomatiques au Koweït, notamment du Qatar, Egypte, Djibouti, Corée du Sud, Soudan, Niger, Tunisie et Turquie, ainsi que par des cadres relevant du ministère koweïtien de l'Information, de la Maison de l'archéologie islamique et du Conseil national koweïtien de la culture, des arts et des lettres. L'exposition a vu, à son premier jour, l'affluence d'un grand nombre de visiteurs parmi la communauté algérienne établie au Koweït et quelque 250 personnalités officielles, qui se sont réjouies de la qualité et de la diversité des produits artisanaux algériens exposés, a conclu le communiqué.

R. T.

Restrictions des visas pour les Algériens



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Homicide à Ouzellaguene

Arrestation de l'auteur d'un fratricide

La brigade criminelle relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a réussi à démêler l'affaire de l'homicide volontaire perpétré récemment à Ouzellaguene.

Par Hocine C.

L'affaire a été enclenchée suite à la découverte du corps sans vie d'un homme répondant aux initiales M.K., âgé de 43 ans, gisant dans une mare de sang dans une rue de la ville. L'enquête menée par la police en interrogeant des membres de sa famille et les contradictions dans les déclarations de ces derniers, dont le frère de la victime, ont réveillé les soupçons des enquêteurs vis-à-

vis de ce dernier qui est un grand consommateur d'alcool et a des agissements négatifs. Après investigations, les enquêteurs ont réussi à faire avouer le criminel et retrouver les armes du crime jetées dans un cimetière. L'auteur du fratricide a lardé son frère de plusieurs coups de couteau au cou et à la poitrine avant de l'achever par des coups de pierre au visage. Un dossier pénal été rédigé à l'encontre de l'assassin pour les

chefs d'inculpation d'«homicide volontaire avec préméditation» au principal accusé et «non dénonciation d'un crime» à l'encontre des autres membres de la famille dont la femme de la victime qui était au courant des faits. Les accusés ont été présentés devant les juridictions compétentes. «Le principal accusé a été placé sous mandat de dépôt et la femme de la victime a été placée sous contrôle judiciaire», souligne notre source.

H. C.

Vol d'une moto à Béjaïa

Deux individus sous les verrous

«Deux jeunes âgés de 19 ans, impliqués dans une affaire de vol de moto, ont été arrêtés par les agents de la 7^e sûreté urbaine de Béjaïa au courant de la semaine dernière», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La moto a été récupérée par les policiers qui, après enquête, l'ont retrouvée dans un garage de réparation de motocyclettes situé

dans le centre-ville de Béjaïa, précise la même source. Il s'agit de M.I., lequel a voulu la réparer suite à une panne survenue au cours de son utilisation. L'arrestation de ce dernier a permis d'identifier son complice, M.A.H. alias Hmimi. Ce dernier a dérobé la motocyclette de son voisin pour la vendre 30 000,00 DA après avoir opéré des changements pour ne pas être recon-

nue par son propriétaire. Un dossier pénal a été établi à l'encontre des prévenus pour affaire de vol et recel. Ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui les a convoqués pour une comparution immédiate qui s'est soldée par la mise sous mandat de dépôt du principal accusé et son complice sous contrôle judiciaire.

H. C.

Lors du premier semestre 2018

Sida : 58 nouveaux cas enregistrés à Alger

CINQUANTE-HUIT nouveaux cas de sida ont été enregistrés lors du premier semestre 2018, a indiqué M^{me} Bourkiche Zekagh Nadia, chef de service des activités sanitaires et des produits pharmaceutiques à la Direction de la santé. «58 nouveaux cas de séropositifs de différents âges, dont 14 cas de nationalité étrangère, ont été enregistrés lors du premier semestre 2018, contre 82 cas recensés durant la même période de l'année passée», a affirmé hier à l'APS D Bourkiche, dans le cadre des préparatifs de la Journée internationale de lutte contre lesida, coïncidant avec le 1^{er} décembre. Selon la même responsable, la majorité des malades sont traités au niveau des services des maladies infectieuses, sachant que ces services centraux ont été dotés de différents produits pharmaceutiques et sont encadrés par un personnel médical et paramédical spécialisé. Plus de 5 000 personnes se sont rendues de façon volontaire aux trois centres de référence ouverts au niveau de la wilaya d'Alger, destinés à la prise en charge des séropositifs, afin de procéder aux analyses nécessaires pour le dépistage de cette maladie, a-t-elle fait savoir. Plus précise, la responsable a cité les différents services et laboratoires médicaux relevant des établissements hospitaliers publics de la wilaya (EPH), assurant les analyses permettant de procéder au dépistage de ce virus ainsi que le contrôle des dons du sang. Outre le dépistage tardif de cette maladie, considérée toujours comme étant un tabou au sein de la société, D Bourkiche a estimé que garder secrète cette maladie, notamment chez les homosexuels et les toxicomanes, pose de réels problèmes aux médecins pour la prise en charge de ces patients, rappelant, à ce titre, que le taux enregistré ne reflète pas la véritable situation épidémiologique.

L. M.